

La date du 16 décembre 2016 restera dans les annales de la commune car elle celle de la pose de la première par le maire, Yves Armand, de la résidence du Clos de la Baume sis à deux pas du village.

L'idée d'une telle réalisation avait germé dans l'esprit de l'édile suite à une rencontre avec une Saint-Resstitutienne qui devait quitter le village car elle n'avait pas trouvé de petit logement plain-pied pour pouvoir y rester et y couler une fin de vie heureuse. « S'il fait bon vivre à Saint-Resstitut, dans un cadre de vie protégé, il est difficile, voir impossible d'y vieillir dans le logement familial devenu inadapté, sur un terrain trop grand que l'on n'a plus la force d'entretenir » a souligné l'édile pas peu fier de voir enfin ce projet se réaliser après de nombreuses années de tractation pour racheter cette parcelle, inscrite au plan d'occupation des sols en tant qu'emplacement réservé à une telle construction. Une fois le terrain acquis par la commune, bien des projets ont été proposés aux élus mais la plupart étaient réservés à une élite ou bien d'une densité outrageuse, portés par des promoteurs plus soucieux d'une certaine rentabilité que des réels besoins demandés.

La rencontre avec les responsables de l'Habitat Dauphinois a été le déclencheur de cette réalisation. Cette structure répondait parfaitement aux *desiderata* des élus : offrir à nos anciens des logements de qualités moyennant un



loyer modéré, offrir un lieu qui repoussera l'instant du placement en maison de retraite et ce en préservant l'équilibre financier de la commune.

Dix logements et une salle pour les seniors

Cette résidence comprendra dix logements (deux T2 et huit T3) dont les prix de location s'échelonneront de 300 à 550 € suivant leur classement. Chacun comprendra un espace vert privatif, une terrasse couverte ainsi qu'une place de stationnement. Et, cerise sur le gâteau, une salle communale.

Cette salle communalé est

un événement exceptionnel pour le maire d'une petite commune rurale. Elle sera mise à la disposition des résidents mais pourra aussi accueillir tous les seniors du village, comme ceux du club Vermeil qui élira domicile en ce lieu. Pour que cette salle ne soit pas ouverte que quelques heures par semaine, le Foyer rural se verra confier les clés de la maison afin que chacune de ses sections puisse y développer ses activités. À noter que les autres associations de la commune pourront également utiliser ses locaux à condition de respecter la quiétude du lieu.